

Campagne 2022

Projets Sportifs Fédéraux

24 mars 2022



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES



La campagne 2022

- Tous les dossiers sont à déposer sur la plateforme [« lecompteasso »](#)
- La campagne débute le vendredi 1er avril 2022 à 10h
- La campagne se termine le jeudi 12 mai 2022 à 10h



Le nombre d'actions maximales

- Une seule demande doit être déposée par structure avec la possibilité de proposer au maximum:
 - 6 actions pour les ligues
 - 5 actions pour les CBD
 - 4 actions pour les clubs



Les actions

- Toutes les actions proposées doivent être en lien avec les 4 axes proposés et leurs objectifs prioritaires (voir annexe avec les exemples d'action par objectif)



Le montant minimal de subvention

- Le seuil minimal d'aide financière pour un bénéficiaire, **pour l'ensemble de ses actions et par exercice**, s'élève à 1500 €
 - Ce seuil est abaissé à 1000 € pour les structures dont le siège social se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR



La temporalité des actions

- Toutes les actions devront couvrir l'année 2022



Campagne PSF 2022 - La gestion des compte-rendus financiers

- Un compte-rendu financier des actions **subventionnées en 2021 ou en 2020 avec un report demandé en 2021** est obligatoire sur la plateforme [« lecompteasso »](#) **avant toute demande 2022** (si l'action n'est pas terminée, fournir un compte-rendu intermédiaire (cerfa n°15059*02) et saisir le compte-rendu financier avant le 30 juin 2022)



Les différents documents pour la campagne 2022 des Projets Sportifs Fédéraux

- Note de cadrage PSF - FFSB
- Annexe PSF - FFSB : Exemple d'actions campagne 2022
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Déposer un compte rendu financier
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Faire une demande PSF
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Compléter la partie administrative
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Créer un compte
- Guide 2022 - Le Compte Asso - Comment joindre un document
- Projet Associatif - kit écriture



Pour toute demande de renseignements

- Nous contacter à l'adresse mail :
 - psf@ffboules.fr

